

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

LI CEN CES

2024-2025

PARCOURS COMMUNICATION

INSCRIPTIONS À LA FACULTÉ



Administrative : du 9 juillet au 20 septembre 2024
sur le site internet de l'UPEC

Pédagogique : du 9 au 19 septembre 2024
lors des réunions de rentrée indiquées sur le site lsh.u-pec.fr

Pour les inscriptions pédagogiques en régime dérogatoire rendez-vous au service de la scolarité
du lundi 14 au jeudi 17 octobre 2024

EMPLOI DU TEMPS



 <https://ade.u-pec.fr/direct/>

PREMIER SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 23 septembre 2024

Vacances de la Toussaint : du samedi 26 octobre au lundi 4 novembre 2024

Vacances de Noël : du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025

Période des examens : du lundi 13 au samedi 25 janvier 2025
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

DEUXIÈME SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 27 janvier 2025

Vacances d'hiver : du samedi 24 février au lundi 3 mars 2025

Vacances de printemps : du samedi 12 avril au lundi 21 avril 2025

Période des examens : du lundi 18 mai au samedi 31 mai 2025
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

VALIDATION DE L'ANNÉE

Jury 1ère session : semaine du 16 juin 2025

2ème session d'examens : du lundi 28 juin au samedi 5 juillet 2025

Jury 2ème session : semaine du 14 juillet 2025

FACULTÉ
DES LETTRES, LANGUES
& SCIENCES HUMAINES



+

➤ <http://lsh.u-pec.fr>

Sommaire

LI CEN CES

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES	7
LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE DÉPARTEMENTS	8
ORGANISATION DES ÉTUDES	12
Dispositifs numériques	13
Parcours spécifiques d'aide à la réussite	15
Attention au plagiat !	16
DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS	17
Tableau récapitulatif par semestre	18
L2-L3 Récapitulatifs des enseignements (parcours communication).....	19
Précisions sur les enseignements transversaux (langues pour spécialistes d'autres disciplines – LANSAD)	66
Doubles licences	67
Parcours communication	69
TEXTES RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À VOTRE SCOLARITÉ	71
Régime général : spécificité de l'UFR des Lettres, Langues et Sciences Humaines	72
Régime dérogatoire	73
Compensation des résultats	74
Conditions du redoublement	74
Règles de progression des études et d'obtention des diplômes de licence	75
AJAP	76
PRÉSENTATION DES SERVICES DE L'UPEC	77
VOCABULAIRE EN USAGE	81



PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Directrice : Lucie Gournay doyen-llsh@u-pec.fr

Directeurs adjoints :

- moyens : Damien zanone damien.zanone@u-pec.fr

- formations et vie étudiante : Clément Duyck et Elisabeth Vialle dir.formations-llsh@u-pec.fr

- recherche : Emmanuel Fureix fureix@u-pec.fr

- relations internationales : Laure Gallouët laure.gallouet@u-pec.fr

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE

Karine Bellance : ra-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 92

Secrétaire de direction : sec.direction-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 32

SCOLARITÉ ET EXAMENS

Accueil

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i2 109

scola-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Mercredi, Vendredi : 9h30 - 12h

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalences internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les calendriers, résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

RELATIONS INTERNATIONALES

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact : Vincent RONACH

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i3 102

international-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 86

BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Contact : Nicolas BILET

Site Campus centre - bât. i, 2e étage, bureau i3 219

baip-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 70 53

LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE DÉPARTEMENTS

DÉPARTEMENT D'ALLEMAND

Denis BOUSCH : bousch@u-pec.fr

DÉPARTEMENT D'ANGLAIS

Sonia BIROCHEAU : sonia.birocheau@u-pec.fr

Charlotte COFFIN : charlotte.coffin@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION

Stéphanie WOJCIK : stephanie.wojcik@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Emmanuelle FAURE : emmanuelle.faure@u-pec.fr

Aline GARNIER : aline.garnier@u-pec.fr

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Nicolas LAUBRY : nicolas.laubry@u-pec.fr

Mireille TOUZERY : touzery@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ROMANES

Sergio DELGADO : sergio.delgado@u-pec.fr

Maria-Graciela VILLANUEVA-BERDOT : maria-graciela.villanueva@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LETTRES

Bernard GENDREL : bernard.gendrel@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Arianna SFORZINI : arianna.sforzini@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES – SITE DE CRÉTEIL

Roxane BAUDUIN : direction.lea-creteil@u-pec.fr

Karine LAPEYRE : direction.lea-creteil@u-pec.fr

Roger NJIKI : direction.lea-creteil@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES – SITE DE SÉNART

Larbi KOURDI : larbi.kourdi@u-pec.fr

Virginie N'DAH-SEKOU : virginie.ndah-sekou@u-pec.fr

DELCIFÉ

delcife@u-pec.fr

Vera DELORME : vera.delorme@u-pec.fr

Anne-Laure RIGEADE : anne-laure.rigeade@u-pec.fr

PRÉSENTATION DU PARCOURS COMMUNICATION

Présentation générale

Le parcours Communication s'adresse aux étudiants inscrits en « majeure » Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres ou Philosophie à l'UFR des Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Paris-Est Créteil.

Le département de Communication politique et publique propose une initiation progressive aux Sciences de l'information et de la communication fondée sur un parcours thématique. La première année a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance approfondie des enjeux liés aux évolutions des médias et donc de l'articulation entre information et communication. La deuxième année du parcours est dédiée à l'étude de la communication politique et publique, par différentes approches. Enfin la troisième année prend acte de l'intégration croissante du numérique dans les divers domaines de la vie sociale et y consacre des enseignements analytiques et pratiques.

Programme des enseignements

12 ECTS sont dédiés au Parcours Com chaque année.

L1

Semestre 1 : UE Médias et Journalisme (1)

- ECUE Introduction aux Sciences de l'information et de la communication (3 ECTS, 18 h CM)
- ECUE Introduction aux médias et à l'information (3 ECTS, 18 h CM)

Semestre 2 : UE Médias et Journalisme (2)

- ECUE Journalisme et médias en France (3 ECTS, 12 h CM + 12 h TD)
- ECUE Analyse des récits médiatiques (3 ECTS, 12 h CM + 12 h TD)

L2

Semestre 3 : UE Communication politique et publique (1)

- ECUE Introduction à la communication politique et publique (3 ECTS, 18 h CM)
- ECUE Introduction à l'étude des discours politiques (3 ECTS, 18 h CM)

Semestre 4 : UE Communication politique et publique (2)

- ECUE Communication et élections : (3 ECTS, 12 h CM + 12 h TD)
- ECUE Communication et militantisme : (3 ECTS, 12 h CM + 12 h TD)

L3

Semestre 5 : UE Communication numérique (1)

- ECUE Cultures numériques (3 ECTS, 18 h CM)
- ECUE Analyse critique du web (3 ECTS, 18 h CM)

Semestre 6 : UE Communication numérique (2)

- ECUE Droit de l'Internet (3 ECTS, 6 h CM + 18 h TD)
- ECUE Usages professionnels de l'Internet (3 ECTS, 6 h CM + 18 h TD)

Modalités de recrutement

Le parcours Communication est **sélectif**. Les détails des modalités de candidature (pièces à fournir, calendrier, etc.) sont disponibles sur <https://llsh.u-pec.fr/departements/communication/parcours-communication-modalites-de-candidature>.

Candidater en première année

Une fois accepté sur Parcoursup dans la mention de son choix, l'étudiant confirme la proposition d'affectation. Il peut alors candidater au parcours Communication, en faisant parvenir son dossier de candidature à l'adresse parcourscom-llsh@u-pec.fr avant le 10 juillet 2024. Une deuxième session de candidatures est ouverte du 21 août au 5 septembre 2024 en fonction des places disponibles.

Candidater en deuxième ou troisième année

Les étudiants qui candidatent pour rejoindre le parcours Communication en L2 ou L3 doivent impérativement déposer un dossier de candidature sur la plateforme E-candidat (<https://candidatures.u-pec.fr/ecandidat/#!accueilView>) avant le 20 juin 2024. Une deuxième session de candidatures est ouverte du 21 août au 5 septembre 2024, en fonction des places disponibles.

Pour les étudiant.es qui suivent déjà le parcours, la poursuite en deuxième et troisième année est automatique, sous réserve d'en faire la demande par mail à parcourscom-llsh@u-pec.fr dès que les résultats de l'année en cours sont connus.

La présence de tous les étudiants (L1, L2, L3) est obligatoire lors de la **réunion de rentrée** organisée pendant la semaine d'inscriptions pédagogiques début septembre.

Contacts

Secrétariat pédagogique du parcours communication : parcourscom-llsh@u-pec.fr - bureau i2 123

Responsable pédagogique :

Jusqu'au mois de janvier 2025 : Alexandre Borrell (Maître de conférences en SIC), alexandre.borrell@u-pec.fr

De février à juillet 2025 : Anne Granger (Maîtresse de conférences en SIC), granger@u-pec.fr

A hand holding a pen over a document, with a teal overlay. The hand is positioned in the upper left, holding a pen that is angled towards the top right. The document is visible in the background, showing some lines and text. The entire image is covered with a semi-transparent teal color.

ORGANISATION DES ÉTUDES

ORGANISATION DES ÉTUDES

INSCRIPTIONS EN DEUX TEMPS

1er temps : inscriptions administratives

Sur le site de l'UPEC (www.u-pec.fr)
ou auprès de la scolarité de la Faculté pour retirer une pochette d'inscription.

Une fois vos droits d'inscription payés, vous récupérez votre carte d'étudiant auprès du SIOE.
C'est ce qui confère le statut d'étudiant de l'UPEC.

2e temps : inscriptions pédagogiques, dans les cours magistraux et groupes de TD

Ces inscriptions se feront via e-campus et lors des réunions de rentrée.

Les étudiants recevront une convocation par mail et devront se présenter à l'horaire indiqué.
Ces inscriptions permettent d'élaborer son choix de parcours, d'options, de régime de contrôle
des connaissances, d'emploi du temps.

Si vous ne procédez pas à ces inscriptions en temps et en heure, vous risquez de ne pas
trouver de place dans certains groupes, le nombre en étant limité.

Toutes les informations concernant les inscriptions dans les groupes de TD et au service des
examens sont affichées par les secrétariats des départements et sur le site Internet de la
Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://llsh.u-pec.fr>

Vous serez en outre convoqués à des réunions de rentrée qui se tiendront durant la première
quinzaine de septembre. Il est impératif de se présenter à ces réunions et de respecter l'horaire
qui sera précisé sur la convocation.

L'inscription administrative et pédagogique à l'université est une condition obligatoire et
réglementaire pour pouvoir se présenter à tout type de contrôle.

LES EXAMENS

À chaque fin de semestre, les calendriers d'examens seront disponibles sur le site web de la
Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://llsh.u-pec.fr> > [Scolarité](#) > [Examens](#)

DISPOSITIFS NUMÉRIQUES

OUTILS NUMÉRIQUES À DISPOSITION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS

ACTIVEZ VOTRE COMPTE NUMÉRIQUE

Une fois votre inscription administrative effectuée, pensez à activer votre compte numérique étudiant.

Ce compte vous permettra d'accéder à votre espace personnel E-Campus mais aussi aux services numériques de l'UPEC, à votre messagerie, à un espace de stockage et de partage de documents. Ce compte numérique est également nécessaire pour vous connecter aux ordinateurs des salles informatiques.

Pour activer votre compte numérique, voir les informations en ligne :



<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

CONSULTEZ VOTRE MESSAGERIE UPEC

Il est indispensable que vous consultiez régulièrement votre messagerie UPEC. C'est cette adresse qui sera utilisée par les différents services administratifs de l'université, par la scolarité de l'UFR des Lettres Langues et Sciences Humaines et par vos secrétariats pédagogiques pour communiquer avec vous. C'est aussi au moyen de cette adresse que vos enseignants et enseignantes pourront vous contacter.

LES SERVICES NUMÉRIQUES DE L'UPEC

La plateforme E-Campus vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'université :

Vous pourrez y consulter notamment votre dossier administratif, votre messagerie, les catalogues de la bibliothèque universitaire, vos contrats pédagogiques, trouver des offres de stages, emplois, jobs.



<https://e-campus.u-pec.fr/>

LES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES POUR ACCÉDER AUX SUPPORTS DE COURS

Pour obtenir les supports de cours, réviser, approfondir ou revoir les notions abordées en cours, le cas échéant suivre des séances à distance, l'université et l'UFR LLSH mettent à la disposition des étudiantes et des étudiants :

- Une plate-forme pédagogique : Eprel (<https://eprel.u-pec.fr/>)

Vos enseignants et enseignantes vous pourront vous donner accès par ce biais à des éléments pédagogiques en rapport avec leur cours.

- Un environnement numérique : Office 365

Les étudiants inscrits à l'UPEC ont accès à office 365 et peuvent installer gratuitement à partir de l'espace office 365 la suite office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/l-environnement-office-365>

Ce service donne également accès à un espace partagé « One Drive », permettant de stocker jusqu'à 1 To de données, mais aussi de partager des dossiers et des documents : traitement de texte, tableurs, diaporamas, vidéos.

SI VOUS ÉTIEZ AMENÉ.E À SUIVRE DES ENSEIGNEMENTS HORS DE L'UNIVERSITÉ

Outre la classe virtuelle disponible sur la plate-forme pédagogique Eprel, Teams (Office 365) permet de créer des « équipes » et de partager avec ce groupe des documents, de rendre des travaux, de communiquer au moyen de fils de conversation, de passer des appels audio ou vidéo, d'intégrer d'autres outils ou supports de la suite office 365 (planificateur pour la gestion de projet, diaporamas, tableurs, documents Word, etc.)

Vos enseignants pourront également vous proposer d'utiliser :

- Class Notebook sur Office 365

Il s'agit d'un bloc-notes partagé au moyen duquel les étudiants peuvent consulter des documents en ligne et travailler en mode collaboratif.

- Streams (office365)

Cette plate-forme de partage de séquences vidéo peut être utilisée pour mettre à disposition des captations de cours et des ressources vidéo.

- Des tutoriels vidéo ou interactifs

Des tutoriels sont disponibles pour comprendre les services d'Eprel, communiquer au moyen d'outils de visioconférence créer des supports de communication comme des diaporamas sonorisés, se saisir de l'outil office 365.

D'autres tutoriels vous permettront de revoir le maniement d'outils bureautiques, de PAO, de développement Web ou de traitement de l'image :

<http://info-text.fr/infotext/bureautique/>

<http://info-text.fr/infotext/infographie/>

PARCOURS SPÉCIFIQUES D'AIDE À LA RÉUSSITE

Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cursus ne les préparant pas au mieux à suivre des études en Lettres, Langues et Sciences Humaines avec les meilleures chances de réussite bénéficieront d'aménagements de type « renforcement » ou « propédeutique ».

Ce dispositif est obligatoire pour les étudiantes et étudiants qui ont été admis sur Parcoursup avec la mention « oui si 1 » (renforcement) ou « oui si 2 » (propédeutique) et qui ont nécessairement accepté cet aménagement lorsqu'ils ont validé la proposition sur Parcoursup.

PROPÉDEUTIQUE

Les étudiantes et étudiants admis en **OUI SI 2** bénéficieront du dispositif « propédeutique ».

Le programme de la L1 est aménagé sur deux ans. La liste des enseignements à suivre pour chaque semestre sera communiquée au moment des réunions de rentrée et figurera sur le contrat pédagogique que les étudiants devront signer dans le courant du premier semestre.

S'y ajouteront des cours de renforcement en expression française et culture générale.

RENFORCEMENT

Les étudiantes et étudiants admis en **OUI SI 1** bénéficieront du dispositif « renforcement ».

Ils et elles suivront des cours de renforcement en expression française et culture générale. Ces cours sont obligatoires et s'ajoutent aux enseignements de licence.

IMPORTANT

Les cours de renforcement sont obligatoires pour les Oui si 2 (propédeutique) et pour les Oui si 1 (renforcement).

L'inscription dans ces cours sera effectuée au début du premier semestre, sur convocation.



ATTENTION AU PLAGIAT !

Vos enseignants sont très vigilants vis-à-vis du plagiat :

sous forme orale, lors d'un exposé, sous forme écrite, pour un devoir à la maison, voire en DST de contrôle continu et/ou en partiel lors des examens finaux.

Le plagiat compromet vos chances de réussite.

LE PLAGIAT EST INADMISSIBLE, QUEL QUE SOIT LE NIVEAU DU CURSUS.

Les études universitaires obéissent à des règles déontologiques :

respect de la propriété intellectuelle (voir l'article L335-2 ; lien ci-dessous*) et honnêteté. Il est essentiel de consulter des ouvrages critiques mais leur utilisation doit s'exercer selon des règles précises.

Voici en résumé quelques rappels utiles :

- Pour les travaux rendus dans le cadre du contrôle continu, tout emprunt d'idées doit être clairement signalé par l'étudiant, qu'il s'agisse d'un ouvrage critique (sous forme de livre) ou d'un site internet, quel qu'il soit (y compris Wikipédia). Pour un ouvrage, les références (auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, date et page(s) de la citation ou des citations) devront être indiquées explicitement. Il en va de même pour tout emprunt sur le web qui devra mentionner le nom et l'adresse du site consulté (son auteur le cas échéant) et la date de consultation.

- Toute citation (même une seule phrase, voire seulement quelques mots) doit être clairement indiquée par des guillemets, et accompagnée d'une référence précise (entre parenthèses, ou mieux encore dans une note de bas de page) à l'auteur, à l'ouvrage, au site, selon les cas (voir ci-dessus).

- Même reformulée, une citation doit être clairement signalée par l'étudiant qui montrera qu'il s'agit d'un emprunt dans les conditions évoquées ci-dessus.

Depuis 2009, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines dispose d'un logiciel anti-plagiat. Tout travail plagié entraînera une procédure disciplinaire.

* www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414

OUTILS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :

L'utilisation de robots d'intelligence artificielle tels que Chat GPT pour la rédaction de travaux donnant lieu à une évaluation est formellement interdite, sauf mention contraire de vos enseignants et enseignantes.





DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS

TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR SEMESTRE

SEMESTRE 1

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE02		Médias et journalisme - 1	6
1.1.01	1h30	Introduction aux Sciences de l'information et de la communication	3
1.1.02	1h30	Introduction aux médias et à l'information	3
		Total	30

SEMESTRE 2

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE05		Médias et journalisme - 2	6
1.1.03	2h	Journalisme et médias en France	3
1.1.04	2h	Analyse des récits médiatiques	3
		Total	30

SEMESTRE 3

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE		Communication politique et publique - 1	6
2.1.01	1h30	Introduction à la communication politique et publique	3
2.1.02	1h30	Introduction à l'étude des discours politiques	3
		Total	30

SEMESTRE 4

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE		Communication politique et publique - 2	6
2.1.03	2h	Communication et militantisme	3
2.1.04	2h	Communication électorale	3
		Total	30

SEMESTRE 5

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE		Communication numérique - 1	6
3.1.01	1h30	Analyse critique du web	3
3.1.02	1h30	Cultures numériques et pratiques d'information connectées	3
		Total	30

SEMESTRE 6

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE		Communication numérique - 2	6
3.1.03	2h	Droit de l'Internet	3
3.1.04	2h	Usages professionnels de l'internet	3
		Total	30

L2-L3 RÉCAPITULATIFS DES ENSEIGNEMENTS (PARCOURS COMMUNICATION)

À ces enseignements spécifiques au parcours s'ajoutent les enseignements des majeures (voir ci-après).

Les UE signalées par un astérisque comportent une note plancher fixée à 7/20. Pour valider le semestre il est nécessaire que cette note soit atteinte. En outre une UE dont la note plancher n'est pas atteinte ne peut entrer dans la compensation.

LETTRES

SEMESTRE 1

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE01		Enseignements disciplinaires - 1 (Lettres) *	9
1.2.01	1h30	Étude des genres littéraires	3
1.2.02	1h30	Pratique des exercices littéraires	2
1.2.03	1h30	Atelier de lectures personnelles approfondies	2
1.2.04	1h30	Littérature générale et comparée	2
UE02		Médias et journalisme - 1	6
1.1.01	1h30	Introduction aux Sciences de l'information et de la communication	3
1.1.02	1h30	Introduction aux médias et à l'information	3
UE03		Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Lettres)	15
1.0.03	1h30	Langue vivante	3
1.0.04	1h30	Expression française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.2.05	1h30	Langue et civilisation latines	3
1.2.06	1h30	Méthodologie générale du travail universitaire	3
		Total	30

SEMESTRE 2

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE04		Enseignements disciplinaires - 2 (Lettres) *	12
1.2.07	2h	Introduction (genres littéraires et courants esthétiques) à la littérature française des 17e et 18e siècles	3
1.2.08	3h	Étude des textes des 17e et 18e siècles	3
1.2.09	1h30	Introduction à la linguistique générale	3
1.2.10	1h30	Atelier d'écriture	3
UE05		Médias et journalisme - 2	6
1.1.03	2h	Journalisme et médias en France	3
1.1.04	2h	Analyse des récits médiatiques	3
UE06		Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Lettres)	12
1.0.08	1h30	Langue vivante	3
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.10	1h30	Expression française	3
1.2.11	1h30	Langue et civilisation latines	3
		Total	30

SEMESTRE 3

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE07		Littératures *	15
2.2.01	3h	Littérature française. Genres littéraires et courants esthétiques (19 ^e et 20 ^e siècles)	3
2.2.02	3h	Littérature française. Étude de textes (19 ^e et 20 ^e siècles)	3
2.2.03	1h+1h	Stylistique de la prose	3
2.2.04	2h	Dissertation générale	3
2.2.19	1h	Littératures francophones	3
UE08		Outils linguistiques	9
2.0.01	1h30	Langue vivante	3
2.2.05	1h30+1h30	Linguistique du français moderne	3
2.2.06	1h30	Langue et civilisation médiévales	3
UE09		Communication politique et publique - 1	6
2.1.01	1h30	Introduction à la communication politique et publique	3
2.1.02	1h30	Introduction à l'étude des discours politiques	3
		Total	30

SEMESTRE 4

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE10		Littératures *	12
2.2.10	3h	Littérature française. Genres littéraires et courants esthétiques (Moyen Age-16e siècle)	4
2.2.11	3h	Littérature française. Étude de textes (Moyen Age - 16 ^e siècle)	4
2.2.12	1h	Littératures francophones	2
2.2.13	1h	Littérature générale et comparée	2
UE11		Outils linguistiques	6
2.2.14	1h30+1h30	Linguistique du français moderne	2
2.2.15	1h+1h30	Stylistique du vers	2
2.2.16	1h30	Langue et civilisation médiévales	2
UE12		Communication politique et publique - 2	6
2.1.03	2h	Communication et militantisme	3
2.1.04	2h	Communication électorale	3
UE13		Langue et outils informatiques	6
2.0.02	2h	Informatique appliquée	3
2.0.03	1h30	Langue vivante	3
		Total	30

SEMESTRE 5

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE14		Littératures françaises et comparées *	12
3.2.01	3h	Littérature française. Moyen Âge - 17 ^e siècle	4
3.2.02	3h	Littérature française 18 ^e -21 ^e siècle	3
3.2.03	1h30	Littérature générale et comparée	3
3.2.04	1h30	Littératures francophones	2
UE15		Outils linguistiques	6
3.2.05	1h30	Linguistique	2
3.2.06	1h30	Stylistique	2
3.2.07	1h30	Langue et civilisation médiévales	2
UE16		Langues et méthodologie	6
3.0.01	1h30	Langue vivante	3
3.2.08	2h	Dissertation générale	3
UE17		Communication numérique - 1	6
3.1.01	1h30	Analyse critique du web	3
3.1.02	1h30	Cultures numériques	3
		Total	30

SEMESTRE 6

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE18		Littératures française et comparée *	9
3.2.12	3h	Littérature française. Moyen Âge - 17 ^e siècle	2
3.2.13	3h	Littérature française. 18 ^e -21 ^e siècle	3
3.2.14	1h30	Littérature générale et comparée	2
3.2.15	1h30	Littératures francophones	2
UE19		Outils linguistiques	6
3.2.16	1h30	Linguistique	3
3.2.17	1h30	Stylistique	3
UE20		Langues et civilisations	9
3.0.03	1h30	Langue vivante	3
3.2.18	1h	Littérature latine	3
3.2.19	1h30	Langue et civilisation médiévales	3
UE21		Communication numérique - 2	6
3.1.03	2h	Droit de l'Internet	3
3.1.04	2h	Usages professionnels de l'internet	3
		Total	30

ANGLAIS

SEMESTRE 1

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE01		Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Anglais)*	9
1.7.01	1h30	Grammaire/thème	3
1.7.02	1h30	Littérature anglo-américaine	3
1.7.03	1h30	Civilisation anglo-américaine	3
UE02		Médias et journalisme - 1	6
1.1.01	1h30	Introduction aux Sciences de l'information et de la communication	3
1.1.02	1h30	Introduction aux médias et à l'information	3
UE03		Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Anglais)	15
1.0.04	1h30	Expression française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.21	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.7.04	1h30	Méthodologie du travail universitaire (MTU)	3
1.7.11	1h30	LV1 Anglais pour spécialiste	3
		Total	30

SEMESTRE 2

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE04		Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Anglais)*	12
1.7.05	1h30	Grammaire/thème	3
1.7.06	1h30	Version	3
1.7.09	2h	Littérature anglo-américaine	3
1.7.10	2h	Civilisation anglo-américaine	3
UE05		Médias et journalisme - 2	6
1.1.03	2h	Journalisme et médias en France	3
1.1.04	2h	Analyse des récits médiatiques	3
UE06		Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Anglais)	12
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.10	1h30	Expression française	3
1.0.24	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.7.12	1h30	LV1 Anglais pour spécialiste	3
		Total	30

SEMESTRE 3

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE07		Langue et traduction *	12
2.7.01	1h+30mn	Grammaire	3
2.7.02	1h+30mn	Version	3
2.7.03	1h+30mn	Thème	3
2.7.04	2h	Anglais oral (pratique et compréhension)	3
UE08		Cultures et discours (parcours com) *	6
2.7.06	2h+1h	Civilisation anglo-américaine	3
2.7.07		Linguistique (phonétique et syntaxe)	3
UE08bis		Communication politique et publique - 1	6
2.1.01	1h30	Introduction à la communication politique et publique	3
2.1.02	1h30	Introduction à l'étude des discours politiques	3
UE09		Bloc personnalisé	6
2.0.08	1h30	UE d'ouverture	3
2.0.19	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
		Total	30

SEMESTRE 4

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE10		Langue et traduction *	12
2.7.09	1h+30mn	Grammaire	3
2.7.10	1h+30mn	Version	3
2.7.11	1h+30mn	Thème	3
2.7.12	2h	Anglais oral (pratique et phonétique)	3
UE11		Cultures et discours (parcours com) *	6
2.7.13	2h+1h	Littérature anglo-américaine	4
2.7.15	1h+30mn	Linguistique (analyse)	2
UE11bis		Communication politique et publique - 2	6
2.1.03	2h	Communication et militantisme	3
2.1.04	2h	Communication électorale	3
UE12		Bloc personnalisé	6
2.0.02	2h	Informatique appliquée	3
2.0.22	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
		Total	30

SEMESTRE 5

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE13		Langue et traduction *	6
3.7.01	1h+30mn	Version	2
3.7.02	1h+30mn	Thème	2
3.7.03		Anglais oral (pratique + phonétique)	2
UE14		Cultures et discours *	12
3.7.04	2h+1h	Littérature anglo-américaine	4
3.7.05	2h+1h	Civilisation anglo-américaine	4
3.7.06	2h+1h	Analyse linguistique	4
UE15		Communication numérique - 1	6
3.1.01	1h30	Analyse critique du web	3
3.1.02	1h30	Cultures numériques	3
UE16		Bloc personnalisé	6
3.0.10	1h30	Un cours au choix parmi LV2 /langue ancienne ou projet collectif/individuel ou autre cours de spécialité	3
3.0.11	1h	Un cours au choix parmi LV2 / langue ancienne ou projet collectif/individuel ou autre cours de spécialité	3
		Total	30

SEMESTRE 6

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE17		Langue et traduction *	6
3.7.11	1h+30mn	Version	2
3.7.12	1h+30mn	Thème	2
3.7.13		Anglais oral (pratique + phonétique)	2
UE18		Cultures et discours *	12
3.7.14	2h+1h	Littérature anglo-américaine	4
3.7.15	2h+1h	Civilisation anglo-américaine	4
3.7.16	2h+1h	Analyse linguistique	4
UE19		Communication numérique - 2	6
3.1.03	2h	Droit de l'Internet	3
3.1.04	2h	Usages professionnels de l'internet	3
UE20		Bloc personnalisé	6
3.0.12	1h30	Un cours au choix parmi LV2 / langue ancienne ou projet collectif/individuel ou autre cours de spécialité	3
3.0.13	1h	Un cours au choix parmi LV2 / langue ancienne ou projet collectif/individuel ou autre cours de spécialité	3
		Total	30

HISTOIRE

SEMESTRE 1

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE01		Enseignements disciplinaires - 1 (Histoire) *	9
1.8.01	3h	Fondamentaux Histoire 1	5
1.8.02	3h	Fondamentaux Histoire 2	4
UE02		Médias et journalisme - 1	6
1.1.01	1h30	Introduction aux Sciences de l'information et de la communication	3
1.1.02	1h30	Introduction aux médias et à l'information	3
UE03		Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Histoire)	15
1.0.04	1h30	Expression française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.19	1h30	LV1	3
1.0.21	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.8.03	1h30	Méthodologie du Travail Universitaire (MTU)	3
		Total	30

SEMESTRE 2

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE04		Enseignements disciplinaires - 2 (Histoire) *	12
1.8.04	3h	Fondamentaux Histoire 3	5
1.8.05	3h	Fondamentaux Histoire 4	5
1.8.06	1h30	Culture générale	2
UE05		Médias et journalisme - 2	6
1.1.03	2h	Journalisme et médias en France	3
1.1.04	2h	Analyse des récits médiatiques	3
UE06		Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Histoire)	12
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.10	1h30	Expression française	3
1.0.22	1h30	LV1	3
1.0.24	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
		Total	30

SEMESTRE 3

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE07		Fondamentaux Ancienne et Médiévale *	12
2.8.01	3h+1h	Histoire Ancienne	5
2.8.02	3h+1h	Histoire Médiévale	5
2.8.03	1h30	Historiographie	2
UE08		Pratiques générales et Langue	6
1.0.11		UE d'ouverture	3
2.0.18	1h30	LV1	3
2.0.20	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
UE09		Spécialisations Ancienne et Médiévale	6
2.8.05	2h	Spécialisation Ancienne (en choisir 1 sur 2)	3
2.8.06	2h	Spécialisation Médiévale (en choisir 1 sur 2)	3
UE10		Communication politique et publique - 1	6
2.1.01	1h30	Introduction à la communication politique et publique	3
2.1.02	1h30	Introduction à l'étude des discours politiques	3
		Total	30

SEMESTRE 4

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE11		Fondamentaux Moderne et Contemporaine *	9
2.8.09	3h+1h	Moderne	5
2.8.10	3h+1h	Contemporaine	4
UE12		Pratiques générales et Langue (LV1 et info disciplinaire + ECUE au choix)	9
1.0.12		UE d'ouverture	3
2.0.02	2h	Informatique appliquée	3
2.0.21	1h30	LV1	3
2.0.23	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
UE13		Spécialisations Moderne et Contemporaine	6
2.8.12	2h	Spécialisation Moderne (en choisir 1 sur 2)	3
2.8.13	2h	Spécialisation Contemporaine (en choisir 1 sur 2)	3
UE14		Communication politique et publique - 2	6
2.1.03	2h	Communication et militantisme	3
2.1.04	2h	Communication électorale	3
		Total	30

SEMESTRE 5

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE15		Fondamentaux L3 1 *	15
3.8.01	1h+2h	Histoire ancienne 1 ou 2	3
3.8.02	1h+2h	Histoire médiévale 1 ou 2	4
3.8.03	1h+2h	Histoire moderne 1 ou 2	4
3.8.04	1h+2h	Histoire contemporaine 1 ou 2	4
UE16		Communication numérique - 1	6
3.1.01	1h30	Analyse critique du web	3
3.1.02	1h30	Cultures numériques	3
UE17		Pratiques générales et Langue	9
3.0.14		UE d'ouverture / LV2 ou Langue ancienne	3
3.0.28	1h30	LV1	3
3.8.11	1h30	Option Faculté	3
		Total	30

Semestre 6

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE18		Fondamentaux L3 2 *	15
3.8.12	1h+2h	Histoire ancienne 3 ou 4	4
3.8.13	1h+2h	Histoire médiévale 3 ou 4	3
3.8.14	1h+2h	Histoire moderne 3 ou 4	4
3.8.15	1h+2h	Histoire contemporaine 3 ou 4	4
UE19		Communication numérique - 2	6
3.1.03	2h	Droit de l'Internet	3
3.1.04	2h	Usages professionnels de l'internet	3
UE20		Pratiques générales et langues	9
3.0.31	1h30	LV1	3
3.0.33	1h30	UE d'ouverture / LV2 ou Langue ancienne	3
3.8.22	1h30	Option Faculté	3
		Total	30

ALLEMAND – INTERCULTURALITE ET RELATIONS INTERNATIONALES

SEMESTRE 1

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE01		Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Allemand)*	9
1.5.01	1h30	Initiation à la traduction	1
1.5.02	1h30	Pratique de la langue et renforcement grammatical	2
1.5.03	1h30	Théorie politique	2
1.5.04	1h30	Actualités en langue allemande	2
1.5.05	1h30	Histoire culturelle 1	
UE02		Médias et journalisme - 1	6
1.1.01	1h30	Introduction aux Sciences de l'information et de la communication	3
1.1.02	1h30	Introduction aux médias et à l'information	3
UE03		Langues et outils - 1 (LLCER Allemand)	15
1.0.04	1h30	Expression française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.20	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.5.05	1h30	Méthodologie du Travail Universitaire (MTU)	3
1.5.12	1h30	LV1 Allemand pour spécialistes	3
		Total	30

SEMESTRE 2

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE04		Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Allemand)*	12
1.2.06	1h30	Initiation à la traduction 2	1
1.2.07	1h30	Pratique de la langue et renforcement grammatical 2	2
1.2.08	1h30	Expression orale et phonétique	1
1.2.09	1h30	Institutions politiques et droit constitutionnel	2
1.2.10	1h30	Relations franco-allemandes	2
1.2.11	1h30	Sociologie politique	2
1.2.12	1h30	Histoire culturelle 2	2
UE05		Médias et journalisme - 2	6
1.1.03	2h	Journalisme et médias en France	3
1.1.04	2h	Analyse des récits médiatiques	3
UE06		Langues et outils - 2 (LLCER Allemand)	12
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.23	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.5.11	1h30	Expression française	3
1.5.13	1h30	LV1 Allemand pour spécialistes	3
		Total	30

SEMESTRE 5

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE17		Langue et interculturalité 3 *	6
3.5.01	1h30	Version	2
3.5.02	1h30	Thème	2
3.5.03	1h30	Allemand professionnel	2
UE18		Compétences langagières 3	6
3.5.04	1h	Enjeux sociétaux et actualités politiques 1	2
3.5.05	1h	Compétences orales et rédactionnelles	2
3.5.06	1h	Grammaire appliquée/linguistique	2
UE19		Culture et société 1	6
3.5.07	2h	Histoire des idées modernes	2
3.5.08	1h30	Littérature et politique	2
3.5.09	1h30	Histoire culturelle	2
UE20		Communication numérique - 1	6
3.1.01	1h30	Analyse critique du web	3
3.1.02	1h30	Cultures numériques	3
UE21		Langues et options	6
3.0.07		UE d'ouverture	3
3.0.29	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
		Total	30

SEMESTRE 6

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE22		Langue et interculturalité 4 *	6
3.5.12	1h30	Version	2
3.5.13	1h30	Thème	2
3.5.14	1h30	Allemand économique (WiDaF)	2
UE23		Compétences langagières 4	6
3.5.15	1h30	Enjeux sociétaux et actualités politiques 2	2
3.5.16	1h30	Compétences orales et rédactionnelles	2
3.5.17	1h30	Grammaire appliquée/linguistique	2
UE24		Culture et société 2	6
3.5.18	2h	ECUE3.5.18 Histoire des idées contemporaines	2
3.5.19	1h30	ECUE3.5.19 Littérature et société	2
3.5.20	1h30	Histoire culturelle	2
UE25		Communication numérique - 2	6
3.1.03	2h	Droit de l'Internet	3
3.1.04	2h	Usages professionnels de l'internet	3
UE26		Langues et options	6
3.0.29	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
3.5.19	1h30	Option faculté	3
		Total	30

ESPAGNOL

SEMESTRE 1

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE01		Enseignements disciplinaires - 1 (LLCER Espagnol) *	9
1.6.01	1h30	Introduction aux Cultures hispaniques (Espagne et Amérique latine)	3
1.6.02	1h30	Pratique de l'écrit	3
1.6.03	1h30	Syntaxe	3
UE02		Médias et journalisme - 1	6
1.1.01	1h30	Introduction aux Sciences de l'information et de la communication	3
1.1.02	1h30	Introduction aux médias et à l'information	3
UE03		Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (LLCER Espagnol)	15
1.0.04	1h30	Expression Française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.20	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.6.04	1h30	LV1 Version	3
1.6.05	1h30	Méthodologie du travail universitaire (MTU)	3
		Total	30

SEMESTRE 2

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE04		Enseignements disciplinaires - 2 (LLCER Espagnol) *	12
1.6.06	1h30+1h30	Littérature Hispanique (Espagne et Amérique latine)	3
1.6.07	1h30+1h30	Civilisation Hispanique (Espagne et Amérique latine)	3
1.6.08	1h	Version	2
1.6.09	1h	Syntaxe	2
1.6.10	1h	Articles de presse/Grammaire	2
UE05		Médias et journalisme - 2	6
1.1.03	2h	Journalisme et médias en France	3
1.1.04	2h	Analyse des récits médiatiques	3
UE06		Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (LLCER Espagnol)	12
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.10	1h30	Expression Française	3
1.0.23	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.6.11	1h30	LV1 Compréhension et Expression orale et écrite	3
		Total	30

SEMESTRE 3

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE07		Langue *	12
2.6.01	2h	Thème	3
2.6.02	2h	Version	3
2.6.03	1 h30	Syntaxe	3
2.6.04	1h	Traduction Presse écrite	3
UE08		Littérature Amérique Latine	6
2.6.05	3h+2h	Littérature Amérique Latine	6
UE09		Communication politique et publique - 1	6
2.1.01	1h30	Introduction à la communication politique et publique	3
2.1.02	1h30	Introduction à l'étude des discours politiques	3
UE10A		Options Parcours Mono	6
2.0.19	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
2.6.07	1h30	Études de textes et Analyse du discours	3
2.6.08	1h30	Option faculté	3
		Total	30

SEMESTRE 4

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE11		Langue *	9
2.6.09	1h30	Thème	3
2.6.10	1h30	Version	3
2.6.11	1h	Phonétique et Phonologie	2
2.6.12	1h	Traduction Simultanée	1
UE12		Littérature Espagne	6
2.6.13	3h+2h	Littérature Espagne	6
UE13		Communication politique et publique - 2	6
2.1.03	2h	Communication et militantisme	3
2.1.04	2h	Communication électorale	3
UE14E		Options parcours communication	9
2.0.02	2h	Informatique appliquée	3
2.0.07	1h30	UE d'ouverture	3
2.0.22	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
		Total	30

SEMESTRE 5

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE15		Langue *	12
3.6.01	1h	Morphosyntaxe	3
3.6.02	2h	Thème	3
3.6.03	1h30	Version	3
3.6.04	1h30	Pratique orale et dialectologie	3
UE16		Civilisation Amérique Latine	6
3.6.05	3h+2h	Civi Amérique Latine	6
UE17		Communication numérique - 1	6
3.1.01	1h30	Analyse critique du web	3
3.1.02	1h30	Cultures numériques et pratiques d'information connectées	3
UE18A		Options Parcours MONO	6
2.6.07	1h30	Études de textes et Analyse du discours	3
3.0.29	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
3.6.07	1h30	Option faculté en Anglais ou Lettres	3
		Total	30

SEMESTRE 6

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE19		Langue et linguistique *	12
3.6.09	1h30	Linguistique	3
3.6.10	2h	Thème (mutualisé avec M1 MEEF)	3
3.6.11	1h30	Version Classique	3
3.6.12	1h30	Pratique orale et dialectologie	3
UE20		Civilisation Espagne	6
3.6.13	3h+2h	Civilisation Espagne	6
UE21		Communication numérique - 2	6
3.1.03	2h	Droit de l'Internet	3
3.1.04	2h	Usages professionnels de l'internet	3
UE22E		Options Parcours communication	6
2.6.15	1h30	Études de textes et analyse du discours	3
3.0.28		UE d'ouverture	3
3.0.32	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
3.6.15	1h30	Option stage hors 2 degré	3
		Total	30

PHILOSOPHIE

SEMESTRE 1

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE01		Enseignements disciplinaires - 1 (Philosophie) *	9
1.3.01	2h	Les grandes questions de la philosophie	3
1.3.02	2h	Histoire de la philosophie	3
1.3.03	2h	Lire la philosophie	3
UE02		Médias et journalisme - 1	6
1.1.01	1h30	Introduction aux Sciences de l'information et de la communication	3
1.1.02	1h30	Introduction aux médias et à l'information	3
UE03		Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Philosophie)	15
1.0.04	1h30	Expression française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.19	1h30	LV1	3
1.0.20	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.3.04	1h30	Méthodologie du travail universitaire	3
		Total	30

SEMESTRE 2

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE04		Enseignements disciplinaires - 2 (Philosophie) *	12
1.3.05	2h	Philosophie des sciences	3
1.3.06	1h30	Épistémologie et philosophie du langage	3
1.3.07	2h	Philosophie morale	3
1.3.08	2h	Philosophie politique	3
UE05		Médias et journalisme - 2	6
1.1.03	2h	Journalisme et médias en France	3
1.1.04	2h	Analyse des récits médiatiques	3
UE06		Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Philosophie)	12
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.10	1h30	Expression française	3
1.0.25	1h30	LV1	3
1.0.26	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
		Total	30

SEMESTRE 3

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE07		Histoire de la philosophie *	18
2.3.01	1h30+2h	Philosophie de l'Antiquité et du Moyen Âge 1	6
2.3.02	1h30+2h	Philosophie moderne et contemporaine 1	6
2.3.03	1h30+2h	Philosophie générale 1	6
UE08		Communication politique et publique - 1	6
2.1.01	1h30	Introduction à la communication politique et publique	3
2.1.02	1h30	Introduction à l'étude des discours politiques	3
UE09		Outils	6
2.0.01	1h30	Langue vivante	3
2.0.04	1h30	UE d'ouverture	3
		Total	30

SEMESTRE 4

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE10		Histoire de la philosophie *	18
2.3.06	1h30+2h	Philosophie de l'Antiquité et du Moyen Âge 2	6
2.3.07	1h30+2h	Philosophie moderne et contemporaine 2	6
2.3.08	1h30+2h	Esthétique	6
UE11		Communication politique et publique - 2	6
2.1.03	2h	Communication et militantisme	3
2.1.04	2h	Communication électorale	3
UE12		Outils	6
2.0.02	2h	Informatique appliquée	3
2.0.03	1h30	Langue vivante	3
		Total	30

SEMESTRE 5

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE13		Enseignements fondamentaux *	15
3.3.01	1h30+2h	Philosophie morale	5
3.3.02	1h30+2h	Philosophie politique	5
3.3.03	1h30+1h30	Histoire des sciences	5
UE14		Communication numérique - 1	6
3.1.01	1h30	Analyse critique du web	3
3.1.02	1h30	Cultures numériques	3
UE15		Outils	9
3.0.01	1h30	Langue vivante	3
3.0.05		UE d'ouverture	3
3.3.06	1h30	Option faculté	3
		Total	30

SEMESTRE 6

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE16		Enseignements fondamentaux *	18
3.3.07	1h30+2h	Philosophie générale 2	5
3.3.08	1h30+2h	Philosophie des sciences	5
3.3.09	1h30+1h30	Problèmes et débat du monde contemporain	4
3.3.10	1h30+2h	Enjeux et théories éthiques	4
UE17		Communication numérique - 2	6
3.1.03	2h	Droit de l'Internet	3
3.1.04	2h	Usages professionnels de l'internet	3
UE18		Langue et culture Générale	6
3.0.03	1h30	Langue vivante	3
3.3.13		Stage ou option faculté	3
		Total	30

GÉOGRAPHIE

SEMESTRE 1

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE01		Enseignements disciplinaires - 1 (Géographie) *	9
1.4.01	1h30	Initiation à la géographie	3
1.4.02	3h	Géographie par le terrain	3
1.4.03	1h30	Approches régionales en géographie	3
UE02		Médias et journalisme - 1	6
1.1.01	1h30	Introduction aux Sciences de l'information et de la communication	3
1.1.02	1h30	Introduction aux médias et à l'information	3
UE03		Outils linguistiques et méthodologiques - 1 (Géographie)	15
1.0.04	1h30	Expression française	3
1.0.05	1h30	Informatique : outils bureautiques et collaboratifs	3
1.0.19	1h30	LV1	3
1.0.20	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
1.4.05	1h30	Méthodologie du travail universitaire (MTU)	3
		Total	30

SEMESTRE 2

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE04		Enseignements disciplinaires - 2 (Géographie) *	12
1.4.06	1h30+1h	Populations du monde	4
1.4.07	1h30+1h	Géographie des milieux et de l'environnement	4
1.4.08	3h	Cartographie	4
UE05		Médias et journalisme - 2	6
1.1.03	2h	Journalisme et médias en France	3
1.1.04	2h	Analyse des récits médiatiques	3
UE06		Outils linguistiques et méthodologiques - 2 (Géographie)	12
1.0.09		Projet professionnel personnel	3
1.0.10	1h30	Expression française	3
1.0.22	1h30	LV1	3
1.0.23	1h30	LV2 ou Langue ancienne	3
		Total	30

SEMESTRE 3

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE07		Enseignements disciplinaires *	15
2.4.01	2h+2h	Dynamiques des milieux et de l'environnement 1	5
2.4.02	1h30+1h30	Dynamiques des sociétés 1	5
2.4.03	2h+2h	Construction des espaces	5
UE08		Méthodologie	6
2.4.04	1h30+1h	Statistiques et cartographies 1	4
2.4.05		Projet tutoré (sortie terrain)	2
UE09		Langue	3
2.0.01	1h30	Langue vivante	3
UE10		Communication politique et publique - 1	6
2.1.01	1h30	Introduction à la communication politique et publique	3
2.1.02	1h30	Introduction à l'étude des discours politiques	3
		Total	30

SEMESTRE 4

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE11		Enseignements disciplinaires *	18
2.4.07	2h+1h30	Dynamiques des milieux et de l'environnement 2	6
2.4.08	2h+1h30	Dynamiques des sociétés 2	6
2.4.09	2h+1h30	Aménagement des territoires	6
UE12		Communication politique et publique - 2	6
2.1.03	2h	Communication et militantisme	3
2.1.04	2h	Communication électorale	3
UE13		Langue et culture générale	6
2.0.03	1h30	Langue vivante	3
2.0.05	1h30	UE d'ouverture	3
		Total	30

SEMESTRE 5

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE14		Enseignements disciplinaires *	15
3.4.01	1h30+1h30	Géographie urbaine	3
3.4.02	1h30+1h30	Géographie de l'environnement	4
3.4.03	1h30+1h30	Géographie de la santé	4
3.4.04	1h30+1h30	Géographie sociale 1	4
UE15		Méthodologie	6
3.4.05	2h	Géomatique 1	3
3.4.06	2h	Techniques d'enquête	3
UE16		Communication numérique - 1	6
3.1.01	1h30	Analyse critique du web	3
3.1.02	1h30	Cultures numériques	3
UE17		Langue	3
3.0.01	1h30	Langue vivante	3
		Total	30

SEMESTRE 6

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE18		Enseignements disciplinaires *	15
3.4.11	1h30+1h30	Gestion des milieux et des risques	5
3.4.12	1h30+1h30	Géographie politique	5
3.4.13	1h30+1h30	Analyse spatiale	5
UE19		Méthodologies de la recherche (1 ECUE à choisir)	6
3.4.14	2h+2h30	Initiation à la recherche en géographie sociale, santé	6
3.4.15	2h+2h30	Initiation à la recherche en environnement, aménagement	6
3.4.16	2h+2h30	Initiation à la recherche en aménagement, santé	6
3.4.17	2h	Ateliers/oblig parcours PE et 2nd degré	6
UE20		Communication numérique - 2	6
3.1.03	2h	Droit de l'Internet	3
3.1.04	2h	Usages professionnels de l'internet	3
UE21		Langue	3
3.0.03	1h30	Langue vivante	3
		Total	30

SEMESTRE 1

UE02 – MÉDIAS ET JOURNALISME – 1

1.1.01 – INTRODUCTION AUX SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Enseignant(s) : Yohann GARCIA

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Qu'entend-on par « sciences de l'information et de la communication » ? Le cours vise à fournir une introduction générale à ce courant de recherche sur la base de ses théories et concepts fondamentaux avant d'aborder plus en détail quelques objets d'étude significatifs de cette discipline. À l'issue du cours, les étudiantes et les étudiants seront capables d'exercer un regard distancié et critique sur les phénomènes d'information et de communication en fonction des concepts abordés au fil des différentes séances. Elles et ils seront aussi capables de rechercher de l'information sur un sujet donné, construire une problématique et proposer une réponse argumentée convaincante tant à l'écrit qu'à l'oral.

Bibliographie indicative :

- BOUGNOUX D., *Introduction aux sciences de la communication*, Paris, La Découverte (coll. : « Repères »), 2002.
- BOURE R., *Les origines des sciences de l'information et de la communication : regards croisés*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion presses universitaires (coll. : « Communication »), 2002.
- NEVEU É., *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 2009.
- RIEFFEL R., *Que sont les médias ?*, Paris, Gallimard, (coll. : « Folio actuel »), 2005.
- RIUTORT P., *Sociologie de la communication politique*, Paris, La Découverte (coll. « Repères »), 2007.

1.1.02 – INTRODUCTION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

Enseignant(s) : Alexandre BORRELL

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours d'introduction vise à acquérir des connaissances et à développer des capacités d'analyse des médias et de l'information. En premier lieu, une brève histoire des médias de masse en France, du XIX^e siècle à aujourd'hui, vise à évaluer les déterminants techniques, économiques, politiques, sociaux et culturels de l'évolution des entreprises médiatiques et de leurs contenus. Un accent particulier est porté sur la télévision et différents genres télévisuels. Ensuite, l'information est abordée sous deux aspects : comme une production sous contrainte, à travers l'étude de couvertures de presse, et par les pratiques actuelles de consommation et d'utilisation des médias. Le cours est alimenté d'exemples tirés de l'actualité. Il nécessite la participation active des étudiant.es.

Bibliographie indicative :

- BALLE F., *Les médias*, PUF [Que sais-je ?], 10e édition, 2020 [sur cairn.info].
- LE GRIGNON B., NEVEU E., *Sociologie de la télévision*, Paris, La Découverte, 2017 [disponible sur cairn.info].
- SAUVAGE M., VEYRAT-MASSON I., *Histoire de la télévision française de 1935 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde, 2012.

SEMESTRE 2

UE05 – MÉDIAS ET JOURNALISME – 2

1.1.03 - JOURNALISME ET MÉDIAS EN FRANCE

Enseignant(s) : Benjamin FERRON

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Ce cours propose une introduction à la sociologie du journalisme et des médias centrée sur le cas français. Condition *sine qua non* de la démocratie pour les uns, « opium du peuple » pour les autres, les médias sont plus souvent des objets de jugements de valeur que d'analyse. Problématisé autour d'une interrogation sur le « pouvoir des médias » dans un contexte de renforcement de leurs logiques commerciales et de « droitisation » du champ politique, le cours est structuré en deux parties. La première partie explore, dans une perspective socio-historique, la genèse du champ journalistique français du XVII^e siècle à nos jours. La deuxième partie analyse, avec les outils de la sociologie, la double dépendance des médias et du journalisme français aux champs politique et économique. Chaque étudiant.e dispose d'un manuel imprimé comprenant, pour chaque chapitre, un plan de cours, des références bibliographiques et des textes brefs. Des exercices d'initiation au raisonnement et à la méthode sociologique sont proposés, articulant des théories et concepts sociologiques avec l'analyse de données qualitatives et quantitatives.

Bibliographie indicative :

- ACCARDO A., *Journalistes précaires, journalistes au quotidien*, Marseille, Agone, Eléments, 2007
- CHAMPAGNE P., *La double dépendance. Sur le journalisme*, Paris Raisons d'agir, 2016.
- CHUPIN I., HUBE N., KACIAF N., *Histoire politique et économique des médias en France*, Paris, Repères, La Découverte, 2009.
- CHARLE C., *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Seuil, L'Univers historique, 2004.
- NEVEU E., *Sociologie du journalisme*, Paris, Repères, La Découverte, 2024.
- *Politiques de communication*, « Médias : à droite toute ? », n° 22, 2024.
- *Savoir/Agir*, vol. 46, no 4: « Réarmer la critique sociologique du journalisme », 2018.

1.1.04 - ANALYSE DES RÉCITS MÉDIATIQUES

Enseignant(s) : Alice KRIEG-PLANQUE

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Cet enseignement permet de s'interroger sur la façon dont les messages médiatiques sont construits et mis en forme. Les notions d'« événement », de « série », de « cadre », de « récit », de « genre de discours », ou encore par exemple de « routine de travail », servent de guides pour apprendre à décrire et à interpréter de tels messages. Au fil du cours, sont mobilisées différentes approches : sémiologie, narratologie, analyse du discours, mais aussi sociologie des pratiques professionnelles, étude des publics et des usages, et plus globalement théories de l'information et de la communication.

Bibliographie :

- BLANDIN C. (dir.), *Manuel d'analyse de la presse magazine*, Armand Colin, 2018, 318 p. (BU Campus Centre Salle du Haut cote 07-11 (07) MAN)
- BOURDON J., *Introduction aux médias*, Montchrétien, coll. Clefs / Politique, 2009 (rééd.), 158 p. (BU Campus Centre Salle de lecture Haut/Bas cote 07(07) BOU)
- FERENCZI T., *Le journalisme*, PUF, coll. Que sais-je ?, 2017, 128 p. (BU Campus Centre Salle de lecture Haut cote 07-2 FER + livre électronique)

SEMESTRE 3

UE – COMMUNICATION POLITIQUE ET PUBLIQUE – 1

2.1.01 – INTRODUCTION À LA COMMUNICATION POLITIQUE ET PUBLIQUE

Enseignant(s) : Alexandre BORRELL
Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours propose un panorama des recherches qui ont tenté de saisir les mécanismes et les effets de la communication publique et politique. Au fil des séances, ce sont donc à la fois des pratiques, des théories et des recherches empiriques qui seront présentées, en lien direct avec les transformations du paysage médiatique et de la vie politique. Ces séances seront notamment l'occasion de réfléchir à ce qui distingue – ou non – communication politique et communication publique, de s'interroger sur les sondages d'opinion et leurs écueils, de tenter d'évaluer le pouvoir de la communication sur les électeurs, de questionner les notions de propagande, de manipulation, etc.

Bibliographie de départ :

- ALDRIN P., HUBÉ N., OLLIVIER-YANIV C., UTARD J-M. (dir.), *Les mondes de la communication publique. Légitimation et fabrique symbolique du politique*, Rennes, PUR, 2014.
- BOURDON J., *Introduction aux médias*, Paris, Montchrétien, 3e édition, 2009.
- DELPORTE C., *La France dans les yeux. Une histoire de la communication politique de 1930 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2007.
- HUBÉ N., ALDRIN P., *Introduction à la communication politique*, Paris, De Boeck, 2017.

2.1.02 – INTRODUCTION À L'ÉTUDE DES DISCOURS POLITIQUES

Enseignant(s) : Alice KRIEG-PLANQUE
Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cet enseignement constitue une introduction à l'étude des discours politiques, entendus comme discours qui concernent l'intérêt général et la vie en société. Les types de textes et d'auteurs qui nous intéressent sont ainsi très variés : profession de foi lors d'une campagne électorale, déclaration de politique générale du Premier ministre, hommage du président de la République à des soldats morts au combat, appel de scientifiques pour le climat et l'environnement, pétition contre l'évasion fiscale lancée par des citoyens, slogans rédigés par des Gilets jaunes... Pour explorer de tels documents, nous nous appuierons sur des disciplines diverses : argumentation, rhétorique, stylistique, linguistique, analyse du discours... Au fil des chapitres, nous verrons comment des notions issues de ces spécialités permettent d'étudier les discours politiques : « genre de discours », « acte de langage », « ethos », « pathos », « discours épideictique » (éloge et blâme)... sont autant de catégories que nous apprendrons à connaître et à utiliser. L'objectif du cours est d'acquérir des « clés de lecture » pour l'analyse des discours politiques, y compris dans le but de mieux saisir certains enjeux de la communication politique et publique contemporaine.

Bibliographie :

- BOUTET J., *Le pouvoir des mots*, Paris, Éditions La Dispute, (nouvelle édition) 2016, 256 p. (BU Campus Centre : salle haut cote 802.2 BOU)
- DOURY M., *Argumentation. Analyser textes et discours*, Paris, Armand Colin, 2016, 190 p. (BU Campus Centre : salle haut cote 808.2 (07) DOU)
- MAINGUENEAU D., *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2009 (rééd.), 143 p. (BU Campus Centre : salle haut cote 808.2 (03) MAI)
- Consulter la revue en ligne *Argumentation et Analyse du Discours* : <https://journals.openedition.org/aad/>

SEMESTRE 4

UE – COMMUNICATION POLITIQUE ET PUBLIQUE – 2

2.1.03 – COMMUNICATION ET MILITANTISME

Enseignant(s) : Benjamin FERRON

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

S'il est courant depuis les années 1970-1980 d'analyser la communication militante en se focalisant sur leurs stratégies de visibilité et de légitimation dans les médias de grande diffusion, force est de constater que le répertoire expressif des mobilisations contestataires ne se limite pas à de telles « stratégies médiatiques ». L'expression collective des doléances, des injustices et des revendications emprunte fréquemment des voies qui peuvent être, selon les cas, plus directes ou plus discrètes. Dans l'histoire, les groupes contestataires se sont le plus souvent mobilisés sans l'aide des médias. Or ce constat peut également être dressé, de manière peut-être plus surprenante, au sujet des mobilisations contemporaines. Une grande partie des actions contestataires d'aujourd'hui mobilisent des moyens et dispositifs d'expression qui échappent partiellement ou totalement à l'emprise des grands médias d'information. Comment analyser cette dimension du répertoire expressif des organisations militantes, consistant à militer « sans les médias » - ou tout au moins à mener des actions collectives sans placer le travail en direction des grands médias d'information au cœur des activités militantes ? Les quatre chapitres qui composent ce cours proposent un cheminement progressif pour tenter de répondre à cette question. Il consiste à « mettre à nu », pour commencer, la communication militante, en la réduisant à son plus simple appareil expressif : le corps individuel et les affects (chap. 1). L'analyse se poursuit en équipant progressivement les militants des instruments matériels et symboliques qui accompagnent d'ordinaire le *decorum* des mobilisations protestataires. Sont successivement étudiés les objets et instruments militants (chap. 2), les usages politiques du silence, du bruit, et de la prise de parole publique (chap. 3), puis les luttes de cadrage et de langage à l'œuvre dans la production des discours et revendications militants (chap. 4).

Bibliographie indicative :

- BENFORD R. D., SNOW D. A., PLOUCHARD N. M., « Processus de cadrage et mouvements sociaux : Présentation et bilan », *Politix*, n° 99, vol. 3, 2012, p. 217-255.
- FERRON B., « Militer sans les médias », in *La communication des mouvements sociaux. Pratiques militantes et stratégies médiatiques*, Paris, Armand Collin, 2024.
- FILLIEULE O., MATHIEU L., PECHU C., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po, « Références », 2e édition mise à jour et augmentée, 2020.
- LARRÈRE M., SOCHARD F., *Guns and Roses : les objets des luttes féministes*, Paris, Éditions du Détour, 2022.
- MCADAM D., *Freedom Summer. Luttes pour les droits civiques. Mississippi 1964*, Marseille, Agone, coll. « L'ordre des choses », 2012.
- NEVEU E., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, Repères, La Découverte, 2019.
- SCOTT J. C., *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008.

2.1.04 - COMMUNICATION ÉLECTORALE

Enseignant(s) : Yohann GARCIA

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Dans la continuité du précédent semestre, cet enseignement approfondit la connaissance de la communication politique en s'attachant aux périodes électorales, à la diversité des acteurs impliqués (responsables politiques, médias, militants, citoyens et électeurs, professionnels de la communication), à leurs interactions et aux vecteurs et outils de communication qu'ils utilisent. Le cours propose un panorama des pratiques communicationnelles, par une mise en perspective historique et des exemples tirés de la campagne présidentielle de 2022, afin de permettre à chaque étudiant.e de s'approprier pleinement les savoirs politiques, institutionnels et médiatiques nécessaires à la bonne compréhension d'une campagne, de ses temporalités et des stratégies des principaux candidats. Les TD sont consacrés à l'apprentissage du commentaire de documents (écrits, visuels, audiovisuels), en prolongement du cours.

Bibliographie de départ :

- HUBE N., ALDRIN P., *Introduction à la communication politique*, Paris, De Boeck, 2017.
- LEROUX P. et RIUTORT Ph. (dir.), « Les mutations télévisées des campagnes électorales », *Télévision*, n° 8, avril 2017. [sur cairn.info]
- THEVIOT A. (dir.), *Médias et élections. Les campagnes 2017 : primaires, présidentielle et législatives françaises*, Villeneuve d'Ascq, PU du Septentrion, 2019.

SEMESTRE 5

UE – COMMUNICATION NUMÉRIQUE – 1

3.1.01 - ANALYSE CRITIQUE DU WEB

Enseignant(s) : Alice KRIEG-PLANQUE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Le cours d'« Analyse critique du web » vise à doter l'étudiant.e.s de compétences critiques en relation avec la communication numérique, l'internet et le web. Dans cette perspective, l'enseignement expose différentes théories et analyses se rapportant au numérique, que celles-ci soient issues de la sphère académique (histoire, philosophie, sociologie, sciences politiques, sciences de l'information et de la communication...), ou bien de sphères plus explicitement militantes et engagées (La Quadrature du Net, Creative Commons, initiatives de "travail collaboratif"...). À l'issue de cet enseignement, l'étudiant.e dispose d'un ensemble de connaissances fondamentales en sciences de l'information et de la communication (« SIC », ou « info-com ») qui lui permettent de mettre en perspective les principaux discours et notions associés à la communication numérique (« transparence », « big data », « neutralité du net », « désintermédiation », « économie de l'immatériel »...).

Bibliographie :

- BARATS C. (dir.), *Manuel d'analyse du web*, Armand Colin, 2017 (rééd.), 272 p. (BU Campus Centre Salle de lecture Haut cote 07.31(07) MAN)
- BEUSCART J.S., DAGIRAL E., PARASIE S., *Sociologie d'internet*, Armand Colin, coll. Cursus, 2016, 224 p. (BU Campus Centre Salle de lecture Haut cote 301.56 (07) BEU)
- CARDON D., *La démocratie internet. Promesses et limites*, Seuil/La République des idées, 2010, 101 p. (BU : Campus Centre Salle de lecture Haut cote 07-13 CAR)
- DAGNAUD M., *Le modèle californien. Comment l'esprit collaboratif change le monde*, Odile Jacob, 2016, 204 p. (BU Campus Centre Salle de lecture Haut cote 301.5 DAG)

3.1.02 - CULTURES NUMÉRIQUES ET PRATIQUES D'INFORMATION CONNECTÉES

Enseignant(s) : Stéphanie WOJCIK

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

La culture numérique est-elle une culture participative ? Quelles mutations anthropologiques, philosophiques et sociologiques peuvent être observées à partir des nouvelles pratiques induites par le numérique ?

Ces questions seront abordées à l'aide de textes scientifiques et d'articles de presse, permettant de cerner les notions mobilisées – par exemple, « culture numérique » ou « identité numérique » – et les phénomènes socio-techniques étudiés – par exemple, « web social » ou « web 2.0 ».

Le cours s'intéresse à divers aspects des évolutions culturelles liées au développement d'Internet et des réseaux sociaux tels que, par exemple, les nouveaux modes de lecture et d'écriture, le rôle des algorithmes et des moteurs de recherche dans la production de l'information et diffusion du savoir, ou encore les nouvelles façons de militer en ligne.

Bibliographie :

- CARDON D., *Culture numérique*, Presses de Sciences Po, 2019.
- CORDIER A., *Grandir informés. Les pratiques informationnelles des enfants, adolescents et jeunes adultes*, C&F éditions, 2023.
- DOUEIHI M., *Qu'est-ce que le numérique ?*, PUF, 2013.
- FLICHY P., *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte, 2001.
- TURNER F., *Aux sources de l'utopie numérique. De la contre-culture à la cyberculture, Stewart Brand, un homme d'influence*, C&F éditions, 2^e édition, 2021 (2012).

SEMESTRE 6

UE – COMMUNICATION NUMÉRIQUE - 2

3.1.03 - DROIT DE L'INTERNET

Enseignant(s) : Anne GRANGER

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Diverses réglementations au contenu varié et parfois contradictoire peuvent s'appliquer tour à tour au contenu diffusé sur internet. Il n'existe pas de vide juridique, mais au contraire une multitude des normes applicables, au niveau national, européen ou international.

Dans toutes les hypothèses d'intervention du législateur, cette question s'est faite jour selon un tour propre, mais elle reste fondamentalement liée à la recherche d'une forme d'équilibre, qui passe par la confrontation des règles qui régissent l'Internet : l'ordre public et la liberté d'expression. Ce cours d'approche juridique est destiné à analyser et étudier les éléments juridiques et réglementaires qui régissent l'internet, comme nouveau média en ligne.

3.1.04 - USAGES PROFESSIONNELS DE L'INTERNET

Enseignant(s) : à déterminer

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Comment utiliser le web, les applications ou les réseaux sociaux pour contrôler son identité numérique, améliorer sa e-réputation, valoriser une candidature, développer un réseau professionnel, promouvoir une marque, une idée ou une personnalité, ou exercer une veille informationnelle ? L'objectif de ce cours est la maîtrise de ces usages professionnels de l'Internet, dans leurs dimensions théorique et pratique. Les analyses sociologiques de ce que la transition numérique fait aux pratiques professionnelles précéderont donc les travaux dirigés consacrés aux outils et à leurs usages.

Bibliographie de départ :

- ALCANTARA C. (dir.), *Regards croisés sur un phénomène émergent : L'e-réputation*, Gualino Editions, 2014.
- BOT, O. *Chercher et enquêter avec Internet*, Presses universitaires de Grenoble, 2018.
- BOULLIER, D. *Sociologie du numérique*, Armand Colin, 2019.
- MARRONE R., GALLIC C., *Le grand livre du marketing digital*, Dunod, 2018.

PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (LANGUES POUR SPÉCIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES – LANSAD)

MON NIVEAU DE LANGUE VIVANTE, MON INSCRIPTION, MES COURS

QU'EST-CE QUE LE LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'**apprentissage de la langue et l'étude de la culture** (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à **tous les étudiants** inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention :

en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont :

ALLEMAND

GREC ANCIEN

PORTUGAIS

ARABE

ESPAGNOL

ANGLAIS

non débutant

LATIN

ITALIEN

niveau B1 minimum

RUSSE

*réservé aux LEA
à partir de la L2*

BON À SAVOIR

> Avant le début de chaque semestre, l'**inscription, ou la réinscription**, dans les groupes est **obligatoire**, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'**assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée** par les enseignants ; à partir de 3 absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes, 3 absences = 0.

[Voir le livret Lansad](#)

DOUBLES LICENCES

LA DOUBLE LICENCE ALLEMAND-ANGLAIS À L'UPEC

(Responsable Denis Bousch - Directeur du département d'allemand)

Elle est attractive pour tout lycéen désireux de mener en parallèle l'**étude de deux langues étrangères**, en particulier pour les lycéens issus de classes européennes, de classes bi-langues et de classes préparatoires.

Elle permet aux étudiants d'un bon niveau en allemand et en anglais d'avoir une formation diversifiée fortement axée sur l'apprentissage de deux langues. La formation est résolument tournée vers la connaissance des **sociétés germanophones et anglophones actuelles**, tout en intégrant les nécessaires connaissances de base concernant l'histoire, la littérature et le système linguistique anglais et allemand. Elle vise à l'utilisation pratique des deux langues dans des contextes professionnels variés.

Elle est un atout supplémentaire dans le cadre d'un stage en contexte professionnel (entreprise allemande ou britannique/américaine, institutions allemandes ou britannique/américaine, notamment).

L'étudiant peut envisager **2 séjours d'études à l'étranger** au long de son cursus qui se renforcent et se complètent dans le cadre d'ERASMUS et de l'assistantat notamment.

L'accès à des Masters recherche, d'enseignement ou professionnels est facilité notamment au Master Pro rédaction et traduction de l'UPEC et au Master Enseignement.

Cette double licence correspond à l'évolution actuelle vers des formes de bivalence dans le métier d'enseignant. En effet, dans le secondaire, il est d'ores et déjà courant que des enseignants d'allemand soient amenés à compléter leur service dans leur établissement par des heures d'enseignement non directement liées à leur matière. Le rectorat de Créteil est particulièrement favorable à ce type de licence.

Elle s'intègre parfaitement dans l'offre de formation du département d'allemand, lequel assure la préparation aux concours de l'enseignement : CAPES externe d'allemand, CAPES interne d'allemand, agrégation interne d'allemand, ces deux derniers concours n'étant pas préparés dans les autres universités de Paris et de l'Île-de-France.

Deux parcours sont proposés :

- un parcours à dominante littéraire
- un autre à dominante histoire et civilisation.

Il n'existe actuellement aucune autre double licence de ce type dans l'académie de Créteil et plus largement en Île-de-France.

Voir descriptifs et tableaux horaires dans le livret pédagogique L2, L3 Allemand



LES DOUBLES-LICENCES À BASE D'HISTOIRE

(Responsable : Sarah Fourcade - département d'histoire)

La double licence s'adresse à des étudiants motivés, désireux de suivre un double cursus et d'acquérir ainsi **deux diplômes en trois ans**. La tâche des étudiants est facilitée grâce à un schéma clair :

- des enseignements à suivre obligatoirement ;
- d'autres qui peuvent être communs aux deux cursus ;
- ceux enfin qui font l'objet d'équivalences.

Du fait d'une organisation adaptée qui garantit l'équilibre entre les deux disciplines, la double licence constitue une **meilleure chance de réussite**. Actuellement, rien n'empêche un étudiant de s'inscrire dans deux filières et certains le font, mais il leur est très difficile de suivre tous les enseignements (emploi du temps trop lourd, chevauchements de cours) et de faire face à la double charge de travail.

PARTICULARITÉS DE CES DOUBLES LICENCES

Parce que l'Histoire est par essence ouverte sur d'autres disciplines, elle se prête particulièrement bien au partenariat. La double licence favorise l'ouverture disciplinaire et, plus généralement, culturelle. Les choix de master (Recherche ou Enseignement ou Professionnel) après la licence sont plus vastes et la maîtrise de deux disciplines facilite l'orientation vers de nombreux secteurs.

Elle augmente les chances d'insertion professionnelle en aidant les étudiants à mûrir un véritable projet personnel et en élargissant l'accès à différents types de concours, nationaux ou internationaux.

Elle offre une préparation privilégiée à tous les concours qui comportent des épreuves de culture générale dotées d'un fort coefficient et des épreuves de langue vivante : les concours d'entrée dans les Instituts d'Études Politiques, dans les Écoles de journalisme, dans les Écoles de bibliothécaires, de documentalistes ou d'archivistes et les concours administratifs. Elle permet aussi d'augmenter les chances de réussite aux concours de l'enseignement : CRPE (enseignement primaire), CAPES (enseignement secondaire), PLP2 (enseignement Lettres-Histoire-Géographie en lycée professionnel), Agrégation. Elle facilite l'accès à des postes à caractère particulier (par exemple, professeur d'histoire-géographie dans les classes dites « européennes »).

Dès la première année, les étudiants suivent un enseignement disciplinaire en langue vivante. Les séjours à l'étranger de type Erasmus sont possibles en double licence et recommandés aux semestres 4 ou 5.

Un double master est possible sur projet précis pour lequel sera établi un contrat pédagogique. Un premier double master a été expérimenté en histoire-science politique lors de la rentrée 2023 dont les principes de fonctionnement sont les mêmes que ceux de la double licence.

Dans la double licence, l'Histoire peut être combinée avec les disciplines suivantes : Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Lettres, Philosophie et Sciences politiques.

Attention ! La réussite dans cette filière suppose engagement personnel et disponibilité.

Une double licence demande un temps de travail de 40 à 50% supérieur à celui d'une licence monodisciplinaire. Une bonne capacité à organiser son temps et son travail est donc nécessaire pour réaliser, seul ou en groupe, les travaux écrits et oraux demandés.

Lors de la réunion de pré-rentrée des doubles licences, chaque étudiant recevra la maquette de formation pour son année, avec le détail des cours. Ce document est à conserver précieusement ! Pour la description du contenu des cours et des évaluations, il faut se reporter au livret de chaque discipline.

[Voir le livret des doubles licences en ligne.](#)

PARCOURS COMMUNICATION

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le parcours communication est une filière sélective qui s'adresse aux étudiants inscrits en Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres ou Philosophie à l'UFR des Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Paris-Est Créteil.

Le département de Communication politique et publique propose une **initiation progressive aux Sciences de l'information et de la communication** à partir de thématiques spécifiques tout en poursuivant sa majeure : les médias et le journalisme (L1), la communication politique et publique (L2), la communication numérique (L3).

La première année a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance des enjeux liés aux évolutions des médias et donc de l'articulation entre information et communication.

La deuxième année du Parcours sera dédiée à la communication politique et publique. Enfin la troisième année prend acte de l'intégration croissante du numérique dans les divers domaines de la vie sociale. Les enseignements du parcours communication, dispensés en « mineure », se substituent à certains enseignements proposés dans le cadre des parcours mono-disciplinaires.



EN SAVOIR +



ÉTUDES, RESULTATS ET SCOLARITÉ



TEXTES RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À VOTRE SCOLARITÉ



[RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL](#)



RÈGLEMENT DES EXAMENS



[RÈGLEMENT DES JURYS](#)

BORNES UNIVERSITAIRES



[CONTRÔLES DES CONNAISSANCES
ET ORGANISATIONS DES ENSEIGNEMENTS](#)

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES SPÉCIALES
CONCERNANT LES ÉTUDIANTS EN SITUATION PARTICULIÈRE**



[PRINCIPES ET ORGANISATION DES UE D'OUVERTURE](#)



RÉGIME GÉNÉRAL : SPÉCIFICITÉ DE L'UFR DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

C'est le régime auquel sont astreints normalement les étudiants. À chaque semestre, l'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu, contrôle continu intégral et/ou par examen terminal. Il exige :

I - L'assiduité obligatoire aux TD :

À partir de 3 absences non justifiées aux séances TD d'un enseignement, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. En d'autres termes, 3 absences au TD = 0 au contrôle continu

II - Dans le cadre du contrôle continu (CC) ou contrôle continu intégral (CCI), la réalisation d'un certain nombre d'exercices dans chaque UE et/ou ECUE : exposés, devoirs à la maison, devoirs sur table, etc.

Un dossier non rendu ou un exercice non fait dans ce contrôle continu entraînera automatiquement la note 0 à cet exercice.

III - Dans le cadre de l'examen terminal, la participation à l'épreuve organisée par le service des examens après la semaine 13.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal ou de CCI, et ce quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté ABI (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE (ou l'UE) concerné (noté DEF).

Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. Dans ce cas, l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.), l'étudiant sera noté « ABJ » (note de 0/20) et non défaillant.

RÉGIME DÉROGATOIRE

Ce statut est ouvert aux étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants en situation de handicap, des artistes et des sportifs de haut niveau (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations).

Le bénéfice de modalités pédagogiques spéciales (aménagement des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle, etc..) est accordé par le responsable pédagogique. L'étudiant doit en faire la demande au plus tard **trois semaines après le début des enseignements du semestre**, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique.

En particulier, les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Le contrat pédagogique stipulant les UE ou ECUE concernés par ce régime doit être établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique.

Les étudiants inscrits à ce régime seront le plus souvent évalués durant l'examen terminal ou la dernière épreuve du contrôle continu (voir les modalités propres à chaque ECUE/UE, où d'autres types d'évaluation peuvent être définis).

En cas d'absence à cet examen (voir plus haut : III - régime général).

Les deux modes de contrôle pourront être combinés à l'intérieur d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs ECUE.



COMPENSATION DES RÉSULTATS

MODALITÉS DE COMPENSATION

Une compensation semestrielle est organisée, pour chaque parcours-type, sur la base de la moyenne des notes obtenues pour les diverses UE du semestre, pondérées par les coefficients de chaque UE alignés sur les crédits correspondant.

Un semestre est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et si tout ou partie des UE est supérieur ou égal à 7/20 (moyenne de l'UE). Les UE concernées par cette note seuil sont précisés dans les modalités de contrôle des connaissances spécifiques de la formation.

Pour chaque année de Licence, une compensation annuelle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs (semestres 1 et 2, semestres 3 et 4, semestres 5 et 6).

Un semestre validé par acquisition des UE ou par compensation (semestrielle ou annuelle), confère à l'étudiant 30 ECTS.

Sur le relevé de notes, l'étudiant reste ajourné aux UE non acquises d'un semestre validé par compensation et n'acquiert pas les crédits correspondants.

ATTENTION : en cas de redoublement, les notes en dessous de 10/20 qui n'ont pas pu être compensées dans l'UE, de même que les notes en dessous de 07/20 pour les notes dites "plancher", ne sont pas conservées l'année de redoublement et doivent faire l'objet d'une nouvelle évaluation.

CONDITIONS DU REDOUBLEMENT

L'étudiant bénéficie d'un nombre limité d'inscriptions par cycle. Il est autorisé à effectuer six inscriptions administratives au sein de la même mention de Licence. Une année supplémentaire pourra être accordée à titre exceptionnel par le jury, au regard du parcours de l'étudiant et de sa situation personnelle.

L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1.

Le passage conditionnel entre la licence et le master 1 n'est donc pas autorisé. Voir l'article 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master

- soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »
ou en dessous de 07/20 pour les notes dites "plancher"

RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDES ET D'OBTENTION DES DIPLÔMES DE LICENCE

Rappel : en fin de cursus, le diplôme est attribué si tous les semestres sont acquis (180 ECTS)

RÈGLE DE PROGRESSION :

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3^e année si le semestre 1 ou 2 (L1) n'est pas validé). Cependant ce passage peut être conditionné par une moyenne minimum ou un nombre minimum d'ECTS au semestre non validé ; ce seuil doit être précisé dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences spécifiques de la formation concernée. En cas de semestre en dette, il est recommandé de favoriser le semestre inférieur.

I. Réinscription en Licence 1 ou inscription en licence 2

2 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L2.

1 semestre acquis + 20 ECTS de l'autre semestre, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L2.

Aucun semestre acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L2, mais autorisé à se réinscrire en L1.

II. Réinscription en licence 2 ou inscription en licence 3

4 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L3.

3 semestres acquis + 20 ECTS dans le semestre non acquis, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L3.

2 semestres acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L3, mais autorisé à se réinscrire en L2.

N.B. La L1 doit être validée totalement pour une inscription en L3.

III. Réinscription en licence 3 ou inscription en master 1

6 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en M1.

4 ou 5 semestres acquis = AJAP / Ajourné mais autorisé à se réinscrire en L3.

RÈGLES DE POURSUITE D'ÉTUDES EN LICENCE

Les étudiants et étudiantes n'ayant qu'un semestre de retard, dans lequel sont validés au moins 20 ECTS, sont autorisés à s'inscrire dans l'année suivante, mais doivent rattraper les matières dans lesquelles ils et elles sont ajournés.

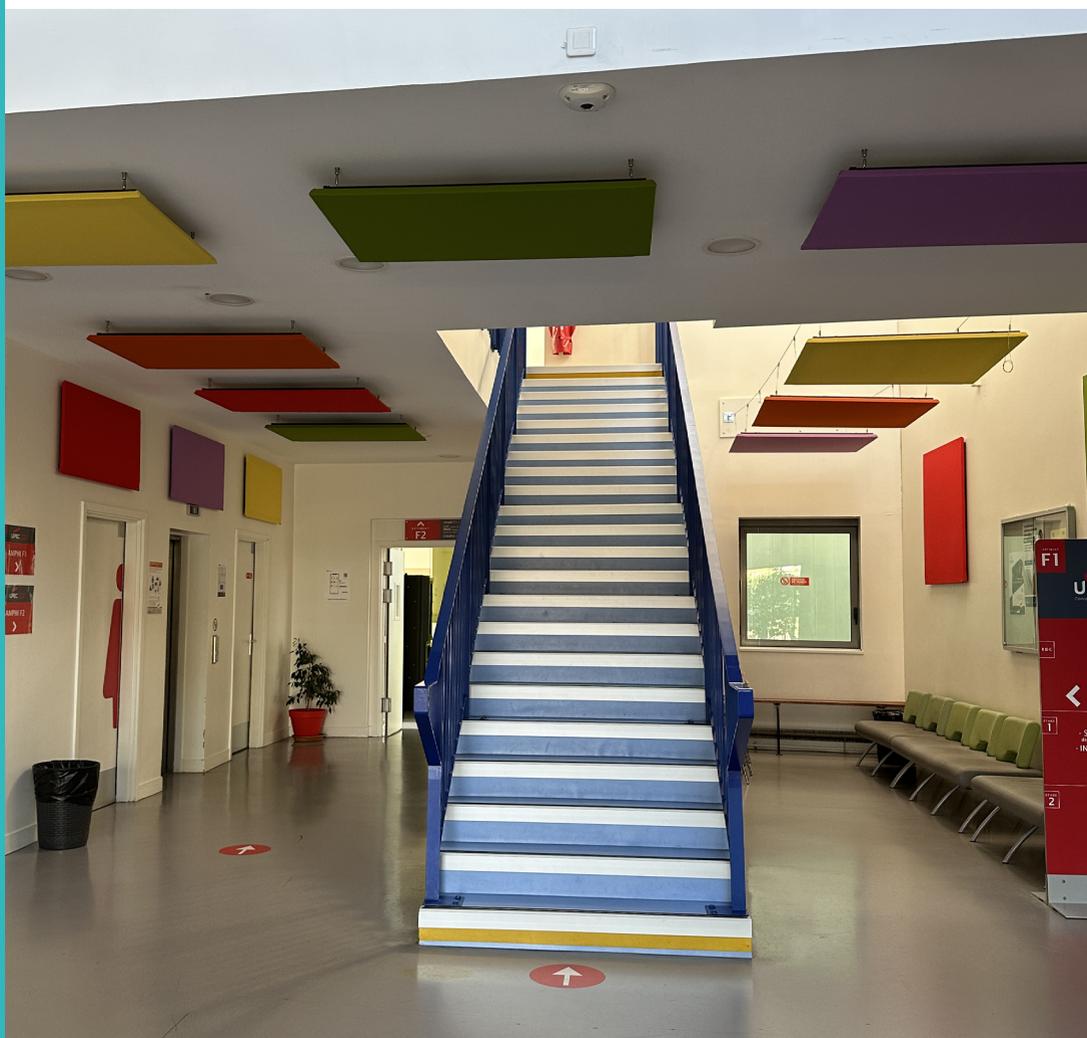
Ils et elles doivent en outre avoir validé dans le semestre de retard au moins une UE comportant une note plancher.

AJAP

(AJOURNÉ MAIS AUTORISÉ À POURSUIVRE)

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard : à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3e année si le semestre 1 ou 2 non validé), et que vous ayez validé dans ce semestre au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher, vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante. Vous devez valider prioritairement les UE non acquises du semestre non validé de l'année où vous êtes ajourné.

Les notes plancher, fixées à 7/20, sont signalées dans le tableau récapitulatif des enseignements par un astérisque.





PRÉSENTATION DES SERVICES DE L'UPEC



LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autres renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : www.upec.fr > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

LES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES SONT ACCESSIBLES

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)

- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet de la bibliothèque.

En savoir plus : www.u-pec.fr > bibliothèques



LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitae, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

CONTACT

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant,
Site du Mail des Mèches Rue Poète et Sellier
94000 Créteil Métro : Créteil-Université (ligne 8)

scuio-baip@u-pec.fr, 01 41 78 47 96

En savoir plus : www.u-pec.fr > Étudiant > Orientation



LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Niveau Dalle, bâtiment i2

Le Service Vie de Campus de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative.

Les différentes antennes :

CULTURE

> 01 45 17 70 65, culture@u-pec.fr

VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT

> 01 45 17 65 21, Ajassociation@u-pec.fr

EMPLOIS ÉTUDIANTS

> 01 45 17 65 20, jobcampus@u-pec.fr

LOGEMENT

> 01 45 17 70 64, logement@u-pec.fr

BOURSES ET AIDES

> 01 45 17 11 51, social@u-pec.fr

PERMANENCE JURIDIQUE

> permanencejuridique@u-pec.fr

En savoir plus : www.u-pec.fr >vie-de-campus



DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

- Accompagnement des étudiants étrangers hors programme

> +33 (0)182 69 48 56, international@u-pec.fr

- Accompagnement logement des étudiants étrangers en programmes d'échanges

> +33 (0)182 69 48 56, relint@u-pec.fr



MÉDECINE PRÉVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique. Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1er cycle (L1 à L3).

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux :

aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres

CONTACTS

Site Campus centre - niveau parking - La maison de la Santé
ssu@u-pec.fr, 01 45 17 15 15

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

> 01 45 17 13 83, handicap@u-pec.fr

Cellule d'écoute stop-violences contre le harcèlement et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes, racistes et antisémites.

> stop-violences@u-pec.fr



LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

SITE CAMPUS CENTRE

Bâtiment T - 3e étage - salles 304, 305, 306, 307, 308

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 65 16

Bâtiment P4 - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 18 57

CAMPUS MAIL DES MECHES

Bâtiment de Sciences économiques et de gestion - 2e étage - salles 204 et 205

Horaires d'ouverture :

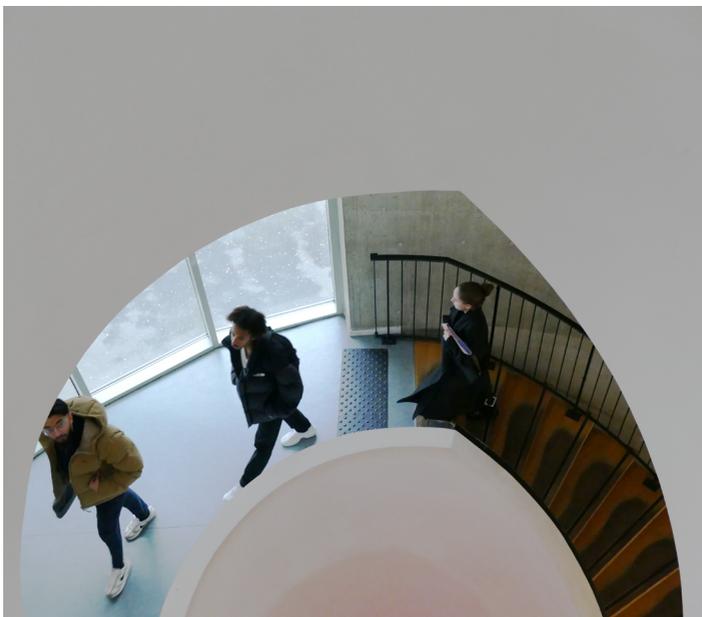
- Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h45
- Fermeture le samedi

Tél : 01 41 78 46 29

SITE DE L'IUT SÉNART

Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée) : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13h - 18h





VOCABULAIRE EN USAGE

AGREGATION

Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

CAPES

Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à Master) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M1 et titularisation à la fin du M2, sous réserve de l'obtention du master complet.

CAPLP

Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

CVEC

Contribution de Vie Etudiante et de Campus : contribution financière obligatoire, instituée par la loi "Orientation et réussite des étudiants", due par les étudiants et collectée par les Crous. Elle permet de financer des projets variés liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'étude.

CRPE

Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

CM

Cours magistral : cours sous forme de conférence, dispensé devant un public important, parfois en amphithéâtre.

DEUG

Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (diplôme intermédiaire délivré à l'issue du semestre 4), délivré sur demande.

DST

Devoir sur table ». Exercice écrit du contrôle des connaissances effectué sous le contrôle d'un enseignant ou d'un surveillant (par opposition au 'devoir maison').

ECTS

European Credit Transfer System : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

ECUE

Elément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

FA

L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. L'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation à l'université

FC

Formation continue : La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet d'acquérir des compétences tout au long de sa vie professionnelle. Elle s'adresse principalement aux individus ayant fini ou interrompu leurs études et ayant déjà mis un pied dans la vie active.

FI

Formation Initiale : La formation initiale correspond au cursus scolaire classique.

FSDIE

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

INSPÉ

Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation qui participent à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF.

LAS

Licences option Santé ou Licences Accès Santé

MASTER

correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

MASTERS MEEF

Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

OPTIONS « FACULTÉ »

options proposées dans les domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales par les dix départements de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines. Les descriptifs des cours sont disponibles et rassemblés dans le « livret des options Faculté » sur le site Internet de la Faculté : <http://llsh.u-pec.fr/>

OPTIONS D'OUVERTURE

ces options sont proposées par l'ensemble des Facultés de l'UPEC et consultables dans le livret spécifique appelé « Catalogue des options d'ouverture » disponible en ligne sur le site de l'UPEC : <http://www.u-pec.fr/>

PARCOURS

Ensemble cohérent d'unités d'enseignement capitalisables et transférables. Une mention ou spécialité de licence peut comprendre plusieurs parcours. Ils peuvent être à vocation générale, appliquée ou professionnelle.

TD TRAVAUX DIRIGÉS

cours par petit groupe, pendant lequel la participation active des étudiants est requise.

THÈSE DE DOCTORAT

Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription « en thèse » est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

UE

Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

UFR

Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

VAE

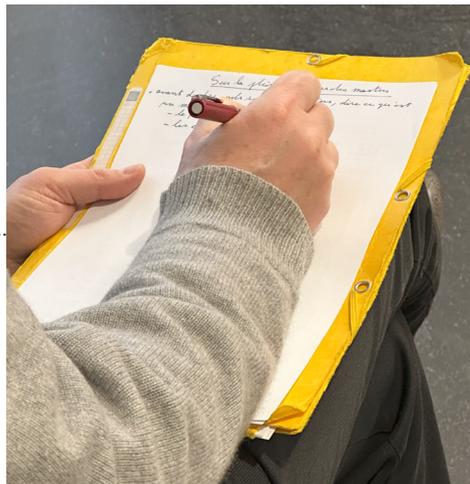
Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles.

En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

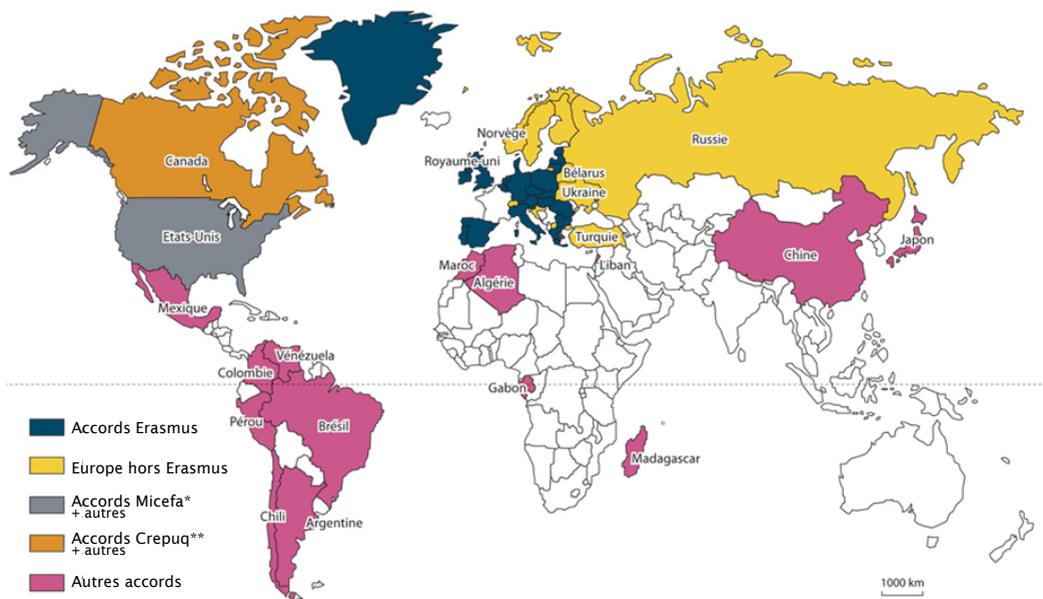
VAP

Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation.

En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr



LI Mobilité CEN internationale CES



*mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains
**conférence des recteurs et principaux des universités du Québec

lsh.u-pec.fr/international



Dans quelle salle est mon cours ?

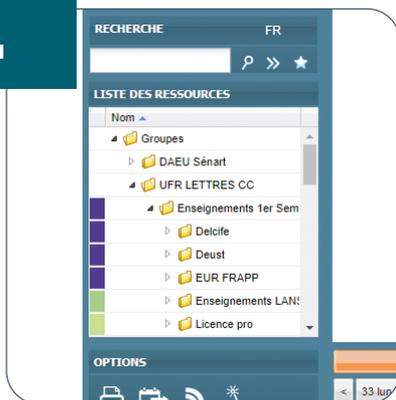
LI CEN CES

1



JE ME CONNECTE
utilisateur : LLSH_web
pas de mot de passe

2



JE SÉLECTIONNE LE BON DOSSIER
en cliquant sur les flèches
groupe > UFR lettres CC
> Enseignements 1er semestre

3



JE VÉRIFIE LE JOUR ET LA SEMAINE
En sélectionnant votre jour
dans l'agenda

ade.u-pec.fr



Où se trouve ma salle ?

LI CEN CES

CAMPUS CENTRE (CC)

Salle **i3-218**

i = Bâtiment i
i3 = couloir i3 (jaune)

2 = 2ème étage
218 = numéro de salle

Salle **P2-019**

P = Bâtiment P
P2 = couloir P2

019 = numéro de salle

MAIL DES MÈCHES

Salle **ML-201**

ML = Bâtiment MLRI

2 = 2ème étage
201 = numéro de salle

Salle **eco-303**

eco = Bâtiment FSEG

3 = 3ème étage
303 = numéro de salle

Plan

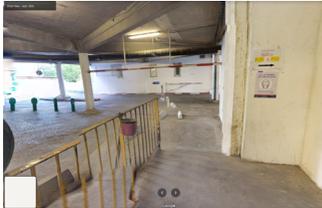


LI Les salles CEN cachées CES

Salle i1-P28 Salle i1-P34

Bâtiment i
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec
Fléchage des salles niveau parking



Salle BM-006 Salle BM-102

à côté du bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers face bâtiment P
après la BU



Salle pf901 à pf904

Face au bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers extérieurs
entre la maison des étudiants
et le local de Résus+ (dalle)







**SECRÉTARIAT DU PARCOURS
COMMUNICATION**

Campus centre, Bâtiment i
1ère étage, aile i2, bureau 123

01 45 17 11 83

parcourscom-llsh@u-pec.fr

Scannez
pour envoyez un mail





**llsh.
u-pec
.fr**

Université Paris-Est Créteil

61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex
Métro 8 : Créteil Université